ENTREPRISE GÉNÉRALE BERNARD NICOD

MINERGIE®

EN SAINT-BONNET

DULLY - VD

Maître de l'ouvrage
Commune de Dully
1195 Dully

Entreprise générale
Entreprise Générale
Bernard Nicod Nyon SA
Chemin d'Eysins 51
1260 Nyon

Chef de projet :
Xavier Jacques

Directeur des travaux :
Jean-François Larrivé

Architectes
Projet :
Alain Darmon
architecte EAUG-SIA
Rue de Saint-Bonnet
1195 Dully

Exécution :
Entreprise Générale
Bernard Nicod Nyon SA
Chemin d'Eysins 51
1260 Nyon

Ingénieurs civils
Boss & Associés
Ingénieurs Conseils SA
Rue de Lausanne 51
1020 Renens

Bureaux techniques
Chauffage - Ventilation
Exigences MINERGIE :
Weinmann-Energies SA
Route d'Yverdon 4
1040 Echallens

Sanitaire :
BA Consulting SA
Rue du Bourg 1
1037 Etagnières

Géomètres
Daniel Belotti
Rue du Temple 7C
1180 Rolle

Coordonnées
Route de Bursinel 25
Es Bugnons 2
1195 Dully

Conception 2006

Réalisation 2007 - 2008

Photos

Constructions modernes par leur conception et classiques par leur expression, les deux bâtiments locatifs offrent les dispositions habituellement requises pour les logements proposés à la vente en PPE.

SITUATION - PROGRAMME

Deux corps de bâtiment pour neuf appartements. Les constructions trouvent place sur une parcelle de 2'045 m2, propriété de la commune de Dully. Le site, intégré au village et au vignoble de la Côte, présente une vue magnifique, principalement dirigée vers la chaîne du Jura.

Cette implantation à mi-chemin entre Lausanne et Genève constitue un atout majeur, la localité, outre ses attraits naturels, bénéficiant d'une bonne infrastructure générale et de liaisons efficaces par transports publics ou privés. La volonté de construire sur une propriété communale découle d'un choix affiché par les Autorités, de participer au développement du secteur et d'offrir sur le marché des appartements à louer de bonne qualité, destinés préférentiellement à des familles.

Ainsi, le programme prévoit-il deux corps de bâtiment offrant un volume global de 6'050 m3 SIA, divisés en neuf logements. Ces derniers se répartissent inégalement dans les deux constructions qui abritent respectivement trois et six appartements. L'ensemble s'élève sur trois étages hors-sol, auxquels s'ajoute un niveau souterrain qui abrite notamment dix-huit places de parc, tandis que cinq autres places sont aménagées en surface.

PROJET

Mesures énergétiques actives et passives. Mettant à profit les circonstances du lieu et notamment la pente naturelle de la parcelle, les deux corps de la construction prennent leur assise sur un socle commun qui forme le sous-sol et accueille les locaux techniques, ainsi que le garage souterrain et les caves.

De cette manière, on répond à la fois aux contraintes dictées par le périmètre d'implantation et au souhait de favoriser des accès de plain-pied tant pour les véhicules que pour l'entrée principale des bâtiments. Voulus assimilés à leur environnement construit, les deux bâtiments reprennent les lignes traditionnelles des constructions villageoises, de même que les modes de construire typiques de la région: les toitures à double pente se caractérisent par le pan coupé des pignons, tandis que les façades sont garnies de volets battants et que les garde-corps des balcons reprennent les mains-courantes et barreaudages à l'ancienne.

Bien que conçus en vue d'être mis en location, les appartements présentent un excellent degré de finition, calqué sur celui que l'on adopte couramment pour des logements destinés à la vente en PPE.

© Architecte.ch

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	**2'045 m2**
Surface brute de plancher	:	**1'136 m2**
Emprise au rez	:	**752 m2**
Volume SIA	:	**6'050 m3**
Coût total	:	**3'950'000.-**
Coût m3 SIA (CFC2):		**520.-**
Nombre d'appartements	:	**9**
Nombre de niveaux	:	**3**
Nombre de niveaux souterrains:		**1**
Places de parc extérieures	:	**5**
Places de parc intérieures	:	**18**

Des espaces intérieurs agréables et bien répartis sont complétés par des équipements très complets, tant dans les salles d'eau que dans les cuisines.

Enfin, inscrit dans une politique énergétique moderne, le développement du projet a conduit à l'adoption d'un standard Minergie. Cette mesure se traduit notamment par l'installation d'une ventilation à double-flux et d'un chauffage distribué à basse température, obtenu par la combustion de pellets de bois.

Ces mesures actives sont complétées par des mesures passives tel que l'enveloppement total des constructions par 18 cm d'isolation en façade et de 20 cm en toiture.

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassement	**SOTRAG SA** 1163 Etoy	Ventilation	**CGC DALKIA SA** 1226 Thônex
Echafaudages	**ES ECHAFAUDAGES SERVICE SA** 1028 Préverenges	Sanitaire	**SANICOM SA** 1020 Renens
Maçonnerie - Béton armé	**ADV Constructions SA** 1010 Lausanne	Serrurerie	**CM ISELE SA** 1180 Rolle
Charpente Ferblanterie - Couverture	**SALLIN-BARD Sàrl** 1690 Villaz-St-Pierre	Ascenseurs	**SCHINDLER Ascenseurs SA** 1004 Lausanne
Isolation périphérique Crépis	**DUCA SA** 1033 Cheseaux-sur-Lausanne	Chapes	**Giovanni CACCIAMANO** 1026 Echandens
Etanchéité	**BALZAN & IMMER Etanchéité SA** 1018 Lausanne	Carrelages	**Jacques MASSON SA** 1260 Nyon
Menuiseries extérieures PVC	**Groupe FAVOROL PAPAUX SA** 1733 Treyvaux	Parquets	**HKM SA** 1700 Fribourg
Contrevents	**ALU-STORE SA** 1436 Treycovagnes	Plâtrerie - Peinture	**VARRIN SA** 1188 Gimel
Stores à rouleau Tentes solaires	**GRIESSER SA** 1228 Plan-les-Ouates	Menuiseries	**NORBA SA** 1610 Oron-la-Ville
Electricité	**KM-DUC Electricité SA** 1197 Prangins	Cuisines	**SANITAS TROESCH SA** 1023 Crissier
Chauffage	**ALVAZZI Chauffage SA** 1350 Orbe	Aménagements extérieurs	**MENETREY SA** 1034 Boussens

©Architectes.ch

Réalisations Immobilières - Editeur; CRP Sàrl., 1020 Renens
Architecture & Construction © P. Guillemin 081030 - Pressor 2018 / JPG / LG Photos: Rainer Sohlbank